

La feuille du Président n°2

L'AGO du Dimanche 4 Mars a permis d'élargir le conseil d'administration en élisant à l'unanimité les six candidats qui ont souhaité en faire partie.

Ce changement qui porte à dix le nombre d'administrateurs ne modifie pas la composition du bureau mais apporte à la fois un renfort indispensable dans les tâches à accomplir et une plus large représentativité du Conseil d'Administration.

Si les avantages d'un tel élargissement sont incontestables, il présente le risque d'alourdir le fonctionnement de l'association en ralentissant les prises de décisions.

Conscient de ce risque nous devons envisager une révision des statuts et règlements intérieurs de sorte que le Bureau soit investi de tous les pouvoirs nécessaires à la gestion des affaires courantes.

Une commission permanente des statuts est créée sous la responsabilité du Président, elle se compose, pour l'instant, de Catherine CLAUSTRE et de Christiane GERY.

Au cours de l'AGO et du CA qui s'en est suivi il a été décidé que l'AFCAS fêterait ses 25 ans dans le cadre du salon EQUIT'A LYON, une approbation d'étalons est prévue à cette occasion. Présentation, parade ou concours sont envisagés et restent à définir.

Une équipe est constituée pour l'organisation de cette manifestation.

Dominique LANGLET en est le responsable, il est entouré de Christiane GERY, Catherine CLAUSTRE et Claude RIEG.

L'accent a été mis sur l'importance du site SHAGYA-FRANCE. Développé et animé par le remarquable travail de Véronique MAISTRE-GIBAUD, il ne sera pas aisé d'en maîtriser les rouages et de lui conserver son dynamisme. Notre chargée de communication Claire CORCELLE sera assistée, dans cette tâche par Christiane GERY et Claude BETON.

Au cours de l'Assemblée Générale j'ai tenu à mettre en évidence la seule prérogative exclusive de notre association, à savoir : l'appellation SHAGYA en France.

Une race n'est jamais un acquis, elle est le fruit d'une pratique continue au fil de générations d'hommes et de chevaux.

L'élevage est caractérisé par trois facteurs :

- Un matériau : le patrimoine génétique dont sont porteurs les reproducteurs mis à contribution
- Une pratique : la méthode et le savoir faire.
- Un objectif : caractérisé par un standard, il est avant tout la recherche de la plus parfaite adaptation à l'usage auquel est destiné la production.

La situation de notre race en France au regard de l'environnement présent et avenir doit faire l'objet d'une réflexion permanente. Ce sont les fruits de cette réflexion qui doivent déterminer les infléchissements et les évolutions que nous devons appliquer à nos jugements et surtout à notre document fondamental : le REGLEMENT D'ELEVAGE.

Chargée de cette question de fond, la Commission Permanente d'Eleavage est placée sous l'autorité du Président et se compose aujourd'hui de Gaby VON FELTEN, Christiane GERY et Eric PEYRON.

L'année 2012, prélude d'une nouvelle mandature consacre une importante transition à l'occasion des 25 ans de l'AFCAS. Je souhaite qu'elle sache faire montre d'une maturité à la hauteur de son âge déjà respectable.

Antoine ROLAND